

Genève, le 10 novembre

2012

Monsieur Mettan,

Je me permets de vous écrire aujourd'hui, car je viens de lire l'article de la Tribune, dans lequel vous prenez position concernant le soutien financier apporté par Japan Tobacco International à votre organisation.

Vous dites que vous ne voyez pas du tout « pourquoi discriminer une entreprise parfaitement légale, qui a pignon sur rue, qui est tout à fait respectable et compte des centaines d'employés à Genève. Il ne s'agit tout de même pas d'un fabricant de canons! »

Je suis désolée d'avoir à vous apprendre...que les cigarettes sont des armes bien plus efficaces que les canons.

Le tabac tue en effet plus de gens que les guerres.

« La cigarette, ce sont d'abord des chiffres. Des chiffres colossaux. Chaque année, la cigarette tue plus que le paludisme, plus que le sida, plus que la guerre, plus que le terrorisme. Et plus que la somme des quatre. Plus de cinq millions et demi de vies emportées prématurément chaque année. Cent millions de morts au XX^e siècle ; sans doute un milliard pour le siècle en cours. »

(Extrait de l'article " Les conspirateurs du tabac, de Stéphane Foucard Stanford, paru dans Le Monde daté du 25/02/2012.)

Peu de gens sont réellement conscients de ces chiffres, et je ne vous blâme pas de « ne pas savoir ».

Par contre il me semble tout à fait choquant qu'une personne telle que vous, à la tête d'une organisation dans laquelle l'éthique est un combat quotidien, colporte l'image que les entreprises du tabac veulent se donner : l'image de gens bien, de sociétés « respectables ».

Hé bien non !

Je suis désolée mais vendre un produit, tout légal qu'il soit, qui conduit un consommateur sur trois à la tombe ... ce n'est pas « respectable ».

Si chacun prenait un peu ses responsabilités, et se posait quelques questions sur le métier qu'il fait, sur les impacts des campagnes de communication mensongères réalisées par ces firmes depuis des dizaines d'années, sur leurs stratégies d'obstruction, et d'infiltration des milieux de la santé, peut être les choses seraient différentes.

Posons nous aussi la question du coût que représente les traitements de tous ces citoyens malades, pour une société.

Mon père s'est éteint le 16 septembre 2010, des suites d'un cancer du poumon, qui était bien un cancer du fumeur.

Il a fumé de 20 à 40 ans.

Il est tombé malade à 64 ans.

Je ne décrirai pas ici les douleurs subies, par lui, et par sa famille, pendant ses deux années de maladie et de traitements.

Peut-être les employés de JTI devraient-ils passer ne serait-ce qu'une journée dans une unité d'oncologie ou de traitement des maladies cardio-vasculaires pour voir le fruit de leur travail.

Monsieur Mettan, je vous prie de bien vouloir lire l'article cité, dans son ensemble ; je me permets de le joindre à cette lettre ; car il permet d'être plus lucide, face à des sociétés qui n'ont qu'un but : le profit, et qui sont prêts, eux aussi, à tuer pour cela.

Avec mon sincère respect pour le travail réalisé par votre organisation,

je vous prie de recevoir mes salutations.

Bien à vous.

Chloé Peytermann.

(Copie au courrier des lecteurs de la Tribune)